

et lui , parce que les agens de la nation ne sont et ne peuvent être que ses représentans dans la portion d'autorité ou d'administration qu'elle leur a confiée. Le gouvernement est responsable des faits de ses agens , même de leurs erreurs , sauf leur responsabilité personnelle envers la nation, j'ai établi que la perte de ma fortune est la suite du fait d'un agent du gouvernement ; la nation est donc responsable envers moi ; elle me doit l'indemnité que je réclame.

Je ne ferai point à ma patrie l'injure de lui citer l'exemple de l'Angleterre , qui a nourri pendant trois ans , et indemnisé quarante mille citoyens des pertes qu'ils avaient faites dans cette même guerre ; mais je vous rappellerai , messieurs , la générosité de la France. En réglant ses comptes avec les États-Unis , elle leur a fait l'abandon de cinq années d'intérêts des trente-cinq millions qu'elle leur avait avancés. Elle a de plus , postérieurement à la paix, consenti un cautionnement solidaire au profit de la Hollande , pour toutes les sommes que cette république avait avancées aux États-Unis ; et moi je serai le seul, qui , après avoir consacré ma fortune , ma